

RÈGLEMENT CIRCUIT MASTERS 2019

ARTICLE 1 : Principe.

- Les joueurs qui participent à un tournoi Masters et/ou au Championnat Départemental Individuel se voient attribuer un certain nombre de points en fonction de leurs résultats.
- Le cumul des points marqués par chaque joueur permet d'établir un classement dans chaque catégorie au fur et à mesure de la clôture des tournois.
- En fin de saison, le 1er de chaque catégorie (Séniors, Séniors+ et Jeunes) est invité et récompensé lors de la soirée Masters.

ARTICLE 2 : Catégories retenues.

Séniors : catégories de classement : 4ème série - 3ème série - 2nde série.

Jeunes : catégories d'âge : 11/12ans - 13/14ans - 15/16ans - 17/18ans.

Séniors+ : catégories d'âge : +35ans - +45ans - +55ans - +65ans.

ARTICLE 3 : Détermination de la catégorie de classement.

L'appartenance à une catégorie de classement se détermine:

- dans un 1er temps après la parution du classement de début de saison
- puis lors de la parution de chaque classement mensuel **hormis ceux des mois de juillet et d'août qui ne seront pas pris en compte.**
- Les éventuels reclassements de joueurs en cours de saison sont également à prendre en compte
- Les points acquis par un joueur qui change de catégorie de classement à l'occasion de la parution d'un classement mensuel ou d'un reclassement sont divisés par 2 dans sa nouvelle catégorie.

ARTICLE 4 : Barème des points attribués.

Vainqueur :	40 points
Finaliste :	30 points
1/2 Finaliste :	20 points
1/4 de Finaliste :	10 points
1/8 de Finaliste :	5 points

Lors des Championnats Départementaux Individuels, les points attribués sont doublés.

ARTICLE 5 : Dispositions Particulières.

Epreuve Principale.

- Lorsque le tableau final d'une épreuve principale ne suffit pas à l'attribution complète des points jusqu'au 1/8 de Finaliste, le (ou les) tableau(x) précédant(s) ce tableau final est (sont) pris en compte.
- Aucun point n'est attribué à un joueur qui perd lors de son 1er tour.
- Si un joueur gagne son 1er tour par forfait (W.O) et perd lors de son 2nd tour, il marque les points qui lui reviennent suite à la participation à ce 2nd match.

Fins de Tableaux.

- Dans les Fins de Tableaux 4ème et 3ème séries, (respectivement ouvertes aux seuls qualifiés sortants des derniers tableaux intermédiaires 4ème et 3ème séries), l'attribution des points est limitée aux seuls joueurs participant à ces Fins de Tableaux.
- Une défaite lors du 1er tour d'une Fin de Tableau 4ème ou 3ème série donne droit à l'attribution des points sauf s'il s'agit d'une défaite par forfait (W.O).
- Si aucun joueur ne désire prendre part à une Fin de Tableau, l'épreuve ne peut être organisée. Aucun point n'est alors attribué.
- Si 1 seul joueur désire participer à une Fin de Tableau, l'épreuve ne peut être organisée. Ce joueur se verra alors attribuer 20 points.

ARTICLE 6 : Jeunes et Séniors +.

- Lorsqu'ils participent à une épreuve Sénior, les joueurs des différentes catégories d'âge Jeunes ou Séniors+ cumulent les points dans la catégorie de classement Sénior.
- Lorsqu'ils participent à une épreuve Jeune ou Sénior+, ces joueurs cumulent les points dans la catégorie d'âge à laquelle ils appartiennent, et ce quelles que soient les épreuves Jeunes ou Séniors+ auxquelles ils participent.

ARTICLE 7 : Epreuves organisées.

Les clubs participant au circuit Masters de l'Indépendant peuvent choisir de n'organiser que certaines des catégories retenues.

En Sénior, toutes les fins de tableaux 4ème et 3ème séries doivent impérativement être proposées aux compétiteurs.

Des raisons de participer au Tournois du circuit Masters

Pendant la période estivale, les tournois sont programmés après harmonisation des dates de façon à s'enchaîner semaine après semaine.

Les épreuves sont organisées par catégories d'âge ou de classement.

En fin de saison, le 1er de chaque catégorie (Sénior, Séniors+ et Jeunes) est invité et récompensé lors de la soirée Masters.